



## Invitation presse

Accréditation obligatoire

# Conférence de consensus : 12h de libre expression à l'Hôtel de Ville

**Dans le cadre du Grand Débat national, la Ville de Paris organise vendredi 25 janvier dans l'hémicycle du Conseil de Paris, 12h de libre expression. Une séance de formation des Parisiens « volontaires des débats » se tiendra également à partir de 18h.**

Le Président de la République a souhaité un Grand Débat national et a proposé aux Maires d'en être les principaux animateurs au niveau local. A Paris, Anne Hidalgo a décidé de lui donner la forme d'une conférence de consensus, ouverte à l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris et Maires d'arrondissement, à tous les corps intermédiaires, et à tous les Parisiens et Parisiennes.

Parmi les événements proposés, la municipalité a décidé d'organiser 12h de libre expression à l'Hôtel de Ville, dans l'hémicycle du Conseil de Paris. De midi à minuit, six créneaux de deux heures permettront à chaque Parisienne et Parisien de témoigner et de partager ses idées, dans la limite des places disponibles. Pour plus de facilités, un service de garde d'enfants sera proposé dans un salon à partir de 16h.

Les inscriptions se font au lien suivant : [www.paris.fr/12hdexpressionlibre](http://www.paris.fr/12hdexpressionlibre)

Le même jour, à partir de 18h, se déroule la première formation des « volontaires des débats ». Il s'agit de Parisiennes et de Parisiens qui souhaitent faire vivre le Grand Débat national autour d'eux, en organisant des rencontres sur les thèmes de leur choix ou en recueillant des contributions, et à qui la Ville de Paris fournira des outils méthodologiques.

La plateforme [idee.paris](http://idee.paris) sera également mobilisée à partir du 25 janvier, afin de recenser les débats organisés et de les prolonger en ligne.

**N.B pour la presse : Si vous souhaitez vous inscrire pour un créneau de formation des volontaires des Débats ou sur l'un des créneaux proposés pour les 12h d'expression libre, merci de bien vouloir nous tenir informés par retour de mail.**

### **Concernant le programme de la Maire :**

**19h00 : passage à l'auditorium pour la première formation des volontaires des débats**

**19h30 : passage dans l'hémicycle du Conseil de Paris pour les 12h de libre expression.**